



UN LEADERSHIP FORT – PROTÉGER LES CANADIENS

Le gouvernement Harper tient sa promesse de rétablir l'équilibre budgétaire en 2015. Le Plan d'action économique du Canada s'appuie sur une gestion budgétaire prudente et sur le plan du gouvernement axé sur des impôts bas pour créer des emplois, stimuler la croissance et assurer la sécurité. Depuis le creux de la récession, plus de 1,2 million d'emplois nets ont été créés – en grande partie des emplois à temps plein et bien rémunérés dans le secteur privé.

Parallèlement, le gouvernement a abaissé les impôts chaque année depuis son entrée en fonction. Il est parvenu à réduire le fardeau fiscal fédéral global à son niveau le plus bas depuis plus de 50 ans.

Le plan du gouvernement axé sur l'équilibre budgétaire et des impôts bas pour favoriser l'emploi, la croissance et la sécurité donne des résultats, mais il reste du travail à accomplir. De nouveaux défis se pointent à l'horizon, et le gouvernement doit tenir le cap pour protéger les intérêts économiques des Canadiennes et des Canadiens et assurer la sécurité du pays.

Le Plan d'action économique (Plan d'action) de 2015 contribue à faire du Canada un pays plus fort grâce aux mesures qui suivent.

Accroître le financement de la Défense nationale

Le gouvernement Harper accroît le financement de la Défense nationale afin que nos braves hommes et femmes disposent des ressources requises pour protéger les droits et les libertés qui nous sont les plus chers en tant que Canadiens. En vue de soutenir de façon permanente la Défense nationale, le Plan d'action de 2015 augmentera le facteur annuel de progression automatique du budget de la Défense nationale à 3 % à compter de 2017-2018. La Défense nationale recevra donc 11,8 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans. Le Canada pourra ainsi continuer de compter sur une puissance militaire apte au combat et prête à servir au pays et à l'étranger.

Soutenir le déploiement des Forces armées canadiennes

De l'Afghanistan à la Libye, en passant par l'Irak, le Canada a contribué de manière efficace aux opérations de ses alliés pour prévenir le terrorisme et aider à stabiliser les pays et les régions en difficulté. Le Canada est déterminé à soutenir ses alliés devant la menace de l'État islamique en Irak et en Syrie (EIIS). Le déploiement continu des Forces armées canadiennes dans le cadre des efforts de la coalition internationale visant à combattre l'EIIS témoigne de l'engagement du gouvernement dans la lutte contre la menace terroriste que représente l'EIIS. Le Plan d'action de 2015 accordera à la Défense nationale jusqu'à concurrence de 360,3 millions de dollars en nouveau financement à l'intention des Forces armées canadiennes afin

qu'elles prolongent leur mission de 12 mois, dans le cadre des efforts continus déployés par la coalition internationale dans la lutte contre l'EIIS.

Le Canada joue également un rôle de premier plan dans l'appui que la communauté internationale fournit à l'Ukraine. Les alliés de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et d'autres partenaires continuent de renforcer leur défense commune et manifestent leur solidarité en Europe orientale. Le Plan d'action de 2015 accordera 7,1 millions de dollars aux Forces armées canadiennes en 2015-2016 pour bonifier l'aide à la formation qui est offerte aux forces de sécurité ukrainiennes.

Accroître la sécurité dans les bases des Forces armées canadiennes

Comme en témoignent les événements survenus récemment, le Canada doit demeurer vigilant pour assurer la sécurité des Canadiens, notamment des hommes et des femmes qui portent fièrement l'uniforme. Le Plan d'action de 2015 accordera 23 millions de dollars sur quatre ans, selon la comptabilité de caisse, pour accroître la sécurité physique dans les bases des Forces armées canadiennes. Cet investissement contribuera à protéger le personnel et les actifs des Forces armées canadiennes.

Lutter contre le terrorisme

Le Canada n'est pas à l'abri de la menace du terrorisme. Les attaques survenues en octobre dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa en sont de tragiques exemples. Le Plan d'action de 2015 accordera des ressources supplémentaires à la Gendarmerie royale du Canada, au Service canadien du renseignement de sécurité et à l'Agence des services frontaliers du Canada pour lutter contre le terrorisme.



Appuyer les anciens combattants

Les anciens combattants canadiens, par leur courage, leur détermination et leur sacrifice, ont contribué à faire en sorte que l'on puisse vivre dans un pays libre, et ils ont permis de propager la paix et la sécurité partout dans le monde. Afin de mieux reconnaître leur contribution importante, le Plan d'action de 2015 est déterminé à veiller à ce que les anciens combattants et leur famille reçoivent le soutien dont ils ont besoin en proposant les mesures suivantes :

- Instaurer une nouvelle allocation de sécurité du revenu de retraite pour offrir une sécurité financière supplémentaire après l'âge de 65 ans aux anciens combattants modérément et gravement handicapés.
- Élargir l'accès à l'allocation pour déficience permanente pour indemniser les anciens combattants handicapés pour la perte de possibilités de carrière en raison de leur incapacité.
- Modifier l'allocation pour perte de revenus de sorte que les anciens réservistes à temps partiel aient accès au même niveau de soutien du revenu que les vétérans de la Force régulière et les anciens réservistes à temps plein.
- Créer une nouvelle allocation de secours pour les aidants familiaux non imposable pour reconnaître la contribution essentielle des aidants naturels à la santé et au bien-être des anciens combattants.
- Accroître le niveau de soins personnalisés offerts aux anciens combattants qui ont besoin d'un soutien régulier en améliorant le ratio des anciens combattants aux gestionnaires de cas.

Cybersécurité

Le gouvernement veillera à ce que les cybersystèmes essentiels du Canada – systèmes sur lesquels les Canadiens comptent chaque jour et qui sont critiques pour la sécurité nationale – demeurent sûrs et fiables. Au cours des cinq prochaines années, le Plan d'action de 2015 accordera 36,4 millions de dollars afin de protéger les cybersystèmes essentiels contre les cyberattaques, et 58 millions afin d'accroître la sécurité des réseaux et des cybersystèmes du gouvernement du Canada.

Sécurité sur la Colline du Parlement

Le gouvernement demeure déterminé à assurer la sécurité des Canadiens. Dans la foulée de l'attaque survenue le 22 octobre 2014 à Ottawa, le Plan d'action de 2015 offrira un soutien pour la sécurité sur la Colline du Parlement. Ce nouveau modèle de sécurité protégera les visiteurs, les parlementaires et les membres du personnel, tout en maintenant l'accès au foyer de notre démocratie pour l'ensemble des Canadiens.

Protéger l'intégrité de nos frontières

Le Plan d'action de 2013 a annoncé une série d'initiatives dans le cadre du Plan d'action Par-delà la frontière pour répondre aux menaces le plus rapidement possible et pour accélérer la circulation des biens et des personnes légitimes. Par l'entremise du Plan d'action de 2015, le gouvernement continue de prendre des mesures pour atteindre cet équilibre, tout en facilitant les déplacements au Canada en élargissant l'admissibilité à l'autorisation de voyage électronique pour les voyageurs à faible risque provenant de certains pays. Cette mesure contribuera à faire du Canada une destination plus attrayante pour le tourisme et les affaires, tout en permettant au gouvernement de concentrer ses ressources sur ce qui importe le plus, à savoir les voyageurs à risque élevé.

Renforcer la sécurité des collectivités

Le Plan d'action de 2015 consolide l'engagement du gouvernement visant à faire en sorte que les collectivités canadiennes soient sécuritaires. Tous les Canadiens, y compris les victimes d'actes criminels, leur famille et ceux qui œuvrent au sein du système de justice du Canada, doivent avoir l'assurance que les tribunaux du pays sont sûrs et qu'ils fonctionnent de façon efficace. À cette fin, le Plan d'action de 2015 proposera du financement additionnel afin d'accroître la sécurité dans les tribunaux fédéraux et les édifices des services administratifs des tribunaux partout au Canada.

Protéger les Canadiens

Le gouvernement est conscient du fait que notre monde est un lieu dangereux et il prend au sérieux sa responsabilité de protéger les Canadiens. Au cours de la dernière année, il a joué un rôle de premier plan dans la lutte menée par la communauté internationale contre le groupe État islamique et dans le cadre du soutien offert à l'Ukraine.

La *Loi antiterroriste de 2015* aidera les organismes nationaux d'application de la loi et de sécurité nationale à contrer les individus qui font la promotion du terrorisme, empêcher les terroristes de voyager, prévenir les efforts déployés par ceux qui cherchent à faire du recrutement au Canada et contrecarrer les attaques prévues en sol canadien.

Le Plan d'action de 2015 fait fond sur ces efforts et propose d'autres mesures pour mieux protéger les Canadiens contre la menace du terrorisme et les cyberattaques, à maintenir l'intégrité de nos frontières et la sécurité de nos collectivités et à soutenir les Forces armées canadiennes au moment où elles continuent de défendre les valeurs et les intérêts canadiens.

Grâce à ces mesures et à d'autres, le Plan d'action économique de 2015 agit de façon concrète afin de protéger les Canadiens et de garder les familles en sécurité.